



## Les EPI de base

### Les EPI pour toutes les interventions

Dès le matin, je m'équipe de mes EPI pour ma journée de travail, quelque soit mon intervention.



Chaussures de sécurité dès le démarrage de la journée



Casquette de sécurité



Tenue de travail



Gants de travail adaptés à la tache (anti coupure / chimique / manutention / thermique / isolant électrique)

### LES EPI pour les risques particuliers

Après avoir fait mon évaluation des risques (SAFE point 3), je m'équipe des EPI spécifiques liés aux risques de mon activité.

Visière électrique en cas de présence de pièces nues sous tension



Lunettes de sécurité pour tout travail électrique de câblage, de perçage, lors de l'utilisation d'outillage à main ou électroportatifs et lors de la maintenance des extincteurs



Casque avec jugulaire en cas de travail en hauteur ou sur chantiers



**Tous les EPI, de base ou spécifiques, pour une dotation initiale ou un renouvellement, sont disponibles par simple demande auprès de votre responsable**



Protection auditives si bruit > 85dB



Masques chirurgicaux anti-COVID



Masque FFP2 (Sites à risques) ou FFP3 (Risques spécifiques : amiante, légionnelle, extincteurs à poudre...)



Gilet haute visibilité si circulation de véhicules et/ ou d'engins



Harnais de sécurité pour les travaux en hauteur > à 2m ou en toiture sans autres moyen de protection

## Les 10 incontournables EHS

1. Analyser systématiquement les risques avant intervention Démarche SAFE ;
2. Suivre les formations EHS et s'engager personnellement ;
3. Être exemplaire dans le respect des règles EHS de l'entreprise, les affichages et les règles spécifiques du client ;
4. Porter 100% du temps les EPI adaptés à son activité et au(x) risque(s) existant(s) ;
5. Être vigilant et bienveillant envers les autres : ne tolérer aucun écart envers les règles EHS ;
6. Remonter tout manque ou endommagement de son matériel à son responsable ;
7. Ne pas utiliser d'outillage personnel ou endommagé. Eviter d'utiliser les outillages du client . Utilisation d'outillage ou d'équipement clients soumis à autorisation et à vérification avant son utilisation ;
8. Maintenir son véhicule et son stock dans le respect des règles EHS ;
9. Signaler toute situation dangereuse, HIPO (événement à haut potentiel de gravité), stop work ou accident immédiatement après s'être mis en sécurité ;
10. Prévenir ou faire prévenir immédiatement son manager en cas d'accident ou de dommages ➔ avant de vous rendre chez le médecin (si possible).